

ORPI ESPACE IMMOBILIER

7 Cours Saint Georges

24000 PERIGUEUX

Tel : 05 53 46 53 53

E-mail : espaceimmobilier@orpi.com<https://www.orpi.com/espaceimmobilier/>**BARÈME DE TRANSACTION****VENTES / ACHATS**

Les honoraires sont à la charge du vendeur

	4 800 €	Pour les prix de vente inférieurs à			< 59 999 €
De	8 %	Pour les prix de vente entre	60 000 €	et	119 999 €
De	7,5 %	Pour les prix de vente entre	120 000 €	et	199 999 €
De	7 %	Pour les prix de vente entre	200 000 €	et	299 999 €
De	6,5 %	Pour les prix de vente supérieurs à	> 300 000 €		

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

LOCATION

Etat des lieux, visites, consultation du dossier, rédaction du contrat.		1 mois de loyer HC Bailleur 1 mois de loyer HC Locataire *
Frais d'entremise et de négociation	60 €	A la charge du bailleur

* Dans la limite de 11 € le m² (8 € visites, constitution du dossier, rédaction du contrat et 3 € état des lieux).

LOCATION PROFESSIONNELLE

2 Mois de loyers hors charges à la charge du preneur

ESTIMATION

150 € si remise d'un avis de valeur écrit.

Barème applicable à compter du 01 Juillet 2023 – Ce barème pourra être révisé à tout moment

Agence ORPI ESPACE IMMOBILIER, SARL DUVIMMO au capital de 20 000 € - RCS de Périgueux – 804 471 126 – Chaque agence ORPI est indépendante Carte Professionnelle T et G N° CPI 2401 2015 0000 016 14 délivrée par la CCI Dordogne
Garantie financière 120 000 € Transaction et 160 000 € Gestion Garant : GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75 008 Paris / Assurance : MMA IARD 72030 Le Mans Cedex 9 - Barème exprimé TTC – Taux de TVA 20 %

Agence ESPACE IMMOBILIER

8, cours Saint Georges
24000 PERIGUEUX
Tél. 05 53 46 53 53

E-mail : espaceimmobilier@orpi.com

www.orpi.com/espaceimmobilier.com

BAREME DE GESTION LOCATIVE A VOUS DE CHOISIR !



Des femmes et des hommes
pour votre bien

HONORAIRES DE GESTION

Taux de TVA en vigueur : 20%

SERVICES	PACK INITIAL	PACK ZEN	PACK INTEGRAL	coût hors forfait TTC
En % TTC de l'encaissement (quittancement mensuel)	7,00 % TTC	8,00 % TTC	10,50 % TTC	
Accès Extranet E-ORPI				1,20€/mois
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓	✓	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocation	✓	✓	✓	
Délivrance des quittances et reçus	✓	✓	✓	
Lettre de rappel et 1er relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	✓	✓	✓	
Révision des loyers	✓	✓	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	✓	✓	✓	
Réalisation de l'état des lieux de sortie	✓	✓	✓	
Restitution du dépôt de garantie	✓	✓	✓	
Gestion des provisions pour charges	✓	✓	✓	
Tenue de la comptabilité propriétaire	✓	✓	✓	
Versement par virement mensuel des fonds perçu	✓	✓	✓	
Reddition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	✓	✓	✓	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	✓	✓	✓	
Frais administratifs (envoi recommandés et courrier standard)				Forfait: 2,80 €/mois /lot
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	✓	✓	✓	
Demande de devis pour travaux et réparations urgentes ≤ 250 €		✓	✓	36 € TTC/ intervention
Gestion administrative VISALE				5€ TTC/mois
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers		✓	✓	53€ TTC
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier pour comandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge du propriétaire)			✓	49 € TTC/l'heure
Assurances loyers impayées			✓	
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi administratif des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	Cas exceptionnelles (tempêtes, inondation, incendie..)			49 € TTC/l'heure
Gestion administratives des travaux (au-dessus du plafond fixé dans le mandat et inférieur à 1 500 € TTC) : Devis, signature d'ordre d'intervention, photos fin de travaux. Au delà de 1500 € le bailleur traitera directement avec son propre maître d'oeuvre.				90 € TTC par devis validé et 36 € TTC par devis demandé non validé
Duplicata de documents administratifs et comptables (hors abonnement E-ORPI)				15€ TTC/Document
Assurance propriétaire non occupant				Appt : 79 € Maison : 179€

En cas de résiliation anticipée de la part du mandant, le mandant devra au mandataire une indemnité forfaitaire au titre des frais de résiliation anticipée à hauteur de 120euros TTC

Barème applicable au 1er Mars 2023- No ORIAS : 16 00 1350